



Liste conduite par Raymond POMMET

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La crise sanitaire que nous traversons depuis 3 mois a bouleversé nos vies quotidiennes et a fait naître de grandes incertitudes sur l'avenir au plan social et économique. Notre commune ne sera pas épargnée. La prochaine équipe municipale aura la lourde charge de gérer «le temps d'après».

Vous connaissez mon engagement total pour les Essarts-le-Roi. Vous savez que j'ai toujours eu comme principe de vous dire avec franchise et transparence quelles étaient mes priorités.

Pendant le confinement, loin de toute manœuvre politique, ma préoccupation essentielle a été de vous protéger, avec le concours et l'implication de nos agents communaux, de la Région et du Département. J'ai mené toutes les actions sanitaires qu'il fallait entreprendre pour les habitants de la commune. Grâce à notre saine gestion des finances communales, j'ai pu faire face aux dépenses exceptionnelles qu'il a fallu engager pour la sécurité de tous. Les effets de cette crise ne sont pas terminés. Soyez certains qu'avec l'équipe qui m'entoure, nous poursuivrons le soutien à l'économie locale et aux plus démunis.

Votre choix le 28 juin engage l'avenir de notre commune, et c'est à vous d'en décider.

La liste CAP Avenir – Les Essarts le Roi que je vous propose de choisir est prête à relever les défis de l'après crise. Parce que nos propositions sont calibrées, la capacité d'autofinancement de la commune nous permet de maintenir l'ensemble de notre programme, qui concerne à la fois la vie des familles, l'animation et l'entretien de la commune, et le développement économique. Notre projet porte des actions fortes et essentielles à l'avenir de notre commune :

- La préservation de l'environnement et le développement durable,
- La démocratie locale,
- Le développement économique,
- Le soutien aux associations.

Notre programme, réaliste et chiffré, est porté par une équipe motivée et unie. Constituée de femmes et d'hommes d'expérience, cette équipe est prête à se mettre au travail, sans attendre. Vous pourrez en juger en découvrant ci-après les dix actions que nous mettrons en œuvre dès la première année, parce que nous avons la connaissance de tous les rouages du pilotage et du fonctionnement d'une commune.

Contre nous, se présentent des équipes animées d'un esprit de revanche ou de poursuite d'intérêts personnels. Croyez-vous que cela suffise pour gérer votre commune dans la durée et l'intérêt de ses habitants ?

Pendant ces six années passées à votre service, j'ai beaucoup appris de la fonction de maire et de ses obligations vis-à-vis de vous. Je serai, si vous le voulez une nouvelle fois, un Maire attaché à votre sécurité, à votre cadre de vie, et garant d'une urbanisation mesurée.

Je serai un Maire dévoué, 100% disponible et à votre écoute. Le premier tour a été marqué par un fort abstentionnisme lié à l'épidémie du coronavirus.

Le 28 juin nous avons besoin de toutes vos voix pour élire CAP AVENIR - Les Essarts le Roi.

Ne laissez pas les autres décider de votre avenir!

Je comptre son vous! Bien fidélement, Raymond Pommet



Nos 10 premières priorités de début de mandat

- » Entreprendre immédiatement un programme de rénovation de voiries et de trottoirs afin de rendre l'espace public mieux accessible à tous
- » Négocier un contrat global de performance énergétique pour accélérer la rénovation de l'éclairage public dans toute la commune au service de tous
- » Instruire une étude détaillée d'implantation d'un dispositif urbain de vidéoprotection que nous soumettrons à consultation populaire avant toute décision
- » Initier le renouvellement et la modernisation des grilles tarifaires de cantine et de garderie en concertation avec les associations de parents d'élèves
- » Lancer l'étude de la rénovation du groupe scolaire Colart (école et restaurant scolaire)
- » Promouvoir une application mobile interactive pour tous pour favoriser le lien social, les échanges intergénérationnels et une communication plus directe
- » Élire un conseil municipal des enfants à la rentrée scolaire
- » Démarrer l'étude d'urbanisme de réhabilitation du quartier le long de l'avenue de la Gare (OAP Gare) et de redynamisation de notre commerce de centre-ville
- » Peser auprès de la Communauté d'Agglomération pour engager l'étude de requalification et d'extension de la zone d'activité du Gros Chêne
- » Poursuivre pendant au moins deux années le gel de la fiscalité locale appliqué depuis 2018.

